

BÂTIMENTS DURABLES / BIODIVERSITÉ / ÉNERGIES VERTES / VÉHICULES ÉLECTRIQUES /
CIRCULATION APAISÉE / CONSOMMATION RESPONSABLE / SENSIBILISATION AUX ÉCO-GESTES

Le développement durable gagne du terrain

À l'heure où tous les signaux du dérèglement climatique sont au rouge et où les conflits économiques et sociaux sont de plus en plus marqués, la nécessité de s'inscrire dans un nouveau mode de développement favorisant la préservation de l'environnement et l'équité sociale est plus que jamais nécessaire. À Versailles, territoire inscrit de longue date dans une tradition de ville nature et de ville solidaire, le développement durable est aujourd'hui une réalité et imprègne l'ensemble des politiques publiques.

Depuis dix ans maintenant, la Ville de Versailles se mobilise pour réduire son impact sur l'environnement et proposer de nouvelles solutions plus responsables et plus écologiques dans les domaines de l'eau, des espaces verts, de l'énergie, des transports, des déchets et de la construction. Parmi les principales sources de gaz à effet de serre émises, l'énergie (électricité, gaz, chauffage) produite pour s'éclairer, se chauffer figure en tête de liste. **Afin de limiter ces émissions, Versailles s'est engagée depuis quelques années dans une politique d'économie et d'efficacité énergétique: installation de double vitrage, de chaudière à condensation, isolation des toitures...**

Réduire la consommation énergétique et favoriser les énergies vertes

Depuis quelques mois, la Ville encourage également ses agents à adopter des pratiques plus responsables: **éteindre les lumières en sortant d'une pièce, éteindre son ordinateur lors de la pause du déjeuner et en partant le soir, débrancher son chargeur, ne pas laisser couler l'eau, mettre en veille l'imprimante, baisser le chauffage...** Pour les sensibiliser à ces éco-gestes, des ambassadeurs bénévoles de la transition énergétique sont formés au sein des différentes directions et bâtiments afin de relayer ces bonnes pratiques. « Ces actions s'inscrivent aujourd'hui dans une stratégie globale permettant de réduire la consommation énergétique. Notre objectif est de réduire de 10 % les consommations énergétiques de la Ville par la mise en place de ces bonnes pratiques et par une gestion plus performante des équipements », souligne Pierrick Degardin, respon-



Les panneaux solaires de la piscine Montbaouron.

sable énergies / fluides à la Ville de Versailles. « Elles sont complémentaires des travaux engagés pour limiter l'empreinte carbone de la ville. »

Afin de réduire les coûts en électricité, les ampoules des 5 400 lampadaires de la Ville sont remplacés par des Leds.

Parallèlement, Versailles a opté pour une meilleure régulation de l'éclairage public en fonction des besoins. Un audit est actuellement en cours pour passer en leds les éclairages de l'hôtel de ville et du Centre technique municipal, complétés par des capteurs de présence en 2019.

>>>

ACTIONS

La Ville multiplie les installations dans ses bâtiments :

- de double vitrage ;
- de chaudière à condensation ;
- d'isolation des toitures ;
- de leds ;
- de capteurs de présence ;
- de toitures végétalisées.



Le parc Balbi.

Cube 2020 : stimuler les bonnes pratiques énergétiques

Depuis le 1^{er} juillet dernier et jusqu'au 30 juin 2019, la Ville participe au concours Cube 2020. Lancé par l'Institut français pour la performance du bâtiment (IFPEB) avec le soutien du Ministère de la Transition écologique et solidaire, ce concours a pour but d'encourager les collectivités à réduire leurs consommations énergétiques en agissant principalement sur les comportements des utilisateurs et le réglage des appareils : chauffage, électricité, eau...

La Ville a inscrit huit bâtiments pour relever le défi :

- le Centre technique municipal,
- l'hôtel de ville,
- les gymnases Montbauron,
- le 56, avenue de Saint-Cloud, bâtiment des services techniques,
- 4 groupes scolaires : Yves Le Coz, les Petits-Bois - Albert Thierry, les écoles élémentaires Richard Mique, Pershing, Clément Ader et l'école maternelle Les Alizés (soit 52 classes, 15 maternelles et 37 élémentaires).

Il s'agit avant tout d'une compétition contre soi-même et non contre les autres puisque l'économie d'énergie est calculée par rapport à la moyenne des consommations des 3 dernières années.



**La Ville s'engage pour la Planète
Ensemble, adoptons les bons éco-gestes**

Notre objectif : 10% de réduction de notre consommation



ÉCO-GESTE 1
J'éteins la lumière
lorsque je quitte une
pièce



ÉCO-GESTE 2
J'éteins mon ordinateur
même lors de la pause
du midi



ÉCO-GESTE 3
Je mets l'imprimante
en veille dès que
possible



ÉCO-GESTE 4
J'ajuste le chauffage
quand je quitte une pièce



ÉCO-GESTE 5
Je débranche les chargeurs
lorsqu'ils ne sont pas utilisés

>>> **Des bâtiments durables**

Autre poste important de consommation énergétique: le chauffage. La mise en place en 2011 d'une nouvelle délégation de service public a permis à la Ville de faire d'importantes économies et de réduire ses émissions de CO₂.

Par ailleurs, un schéma directeur destiné à améliorer l'impact écologique du réseau de chaleur de la Ville va être lancé cette année. Les économies énergétiques sont désormais systématiquement recherchées sur les bâtiments. **Plusieurs constructions récentes, réalisées par de jeunes architectes rompus aux techniques éco-responsables, illustrent cette démarche. C'est le cas de l'école maternelle Antoine Richard, de la résidence étudiante La Fresque, ou encore de la résidence Green Park.**

Des énergies renouvelables

Parallèlement, afin de réduire les émissions polluantes, la Ville a recours aux énergies renouvelables **à la piscine Montbauron ou au square Blaise Pascal où des panneaux solaires ont été installés.** Une réflexion est également engagée sur les toitures végétalisées. Au-delà des bâtiments, la réflexion globale qui anime Versailles pour favoriser la création d'espaces plus respectueux de l'environnement s'applique aujourd'hui à l'ensemble des quartiers de la Ville. **Des études sont actuellement en cours pour assurer la reconversion de la caserne Pion en un projet urbain, mixte et écologique (lire l'encadré).** Dans ce même esprit, Versailles entend également impulser de nouvelles dynamiques architecturales et urbanistiques et jouer les laboratoires urbains.

Pour structurer et faire reconnaître encore davantage cette politique énergétique, la Ville et son agglomération vont prochainement se lancer dans l'élaboration d'un PCAET (Plan climat air énergie territorial) et concourir au label Cit'ergie qui récompense les collectivités les plus performantes. « *Porté par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ce dispositif va nous permettre de créer une équipe projet, et d'assurer une mise en œuvre et un suivi continue de nos projets en faveur d'une politique énergétique durable* », souligne Pierrick Degardin. ■



Panneaux solaires sur la maison de gardiennage du square Blaise Pascal.

Satory et Terre de Versailles, nouveaux quartiers éco-responsables

UNE GESTION DES PLUIES INNOVANTE

Situé sur le site de l'ancienne caserne Pion, entre le domaine du château et Saint-Cyr-l'École, le cœur du futur quartier sera composé d'un système de récupération des eaux. **La gestion des pluies a été pensée selon une approche innovante pour fonctionner aussi bien en période de sécheresse que lors d'une pluie centennale** (c'est-à-dire une précipitation d'une intensité telle qu'elle ne se produit qu'une fois par cent ans d'après les statistiques). Les événements pluvieux sont gérés selon un principe de récupération de l'eau dans une noue centrale végétalisée intégrée à l'espace public qui permet de dépolluer les eaux pluviales, de les stocker puis de les diriger vers le Nord du site.



© Lotarichlab

Le jardin nourricier et l'écocentre.

UNE AIDE À LA BIODIVERSITÉ

Secteur stratégique de l'Opération d'Intérêt National (OIN), le futur pôle économique d'innovation du plateau de Satory est au sein d'un quartier de ville mixte, exemplaire et innovant en matière d'équilibre entre ville et nature, ainsi que de mobilité urbaine.

Le projet de la ZAC Satory Ouest propose ainsi des actions durables et écologiques innovantes. La nature et la biodiversité seront intégrées à la conception du nouveau quartier **à travers la gestion des eaux pluviales en gravitaire et la très faible imperméabilisation des sols.**

Les espaces publics et paysagers seront également des supports de biodiversité en ville et accueilleront notamment des compensations foncières réparties sur des zones humides, des espèces protégées..., inscrivant des milieux naturels dans le tissu urbain.

Par ailleurs, en collaboration avec la Ville et Versailles Grand Parc avec le soutien de la Région Île-de-France, **l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay met en œuvre une pépinière de plantes locales.** Ainsi, les semences des espèces présentes sur le site seront récoltées avant les travaux de mise en état des sols. Elles seront séchées, multipliées afin que ces espèces soient restaurées dans les futurs espaces publics et paysagers de la ZAC.

Les bienfaits d'une politique active et durable

Les champs d'application sont multiples. Pour qu'une politique soit efficace, il faut en l'occurrence qu'elle soit globale :

- programmes urbains éco-responsables ;
- formations des agents de la Ville et des enfants dans les écoles ;
- utilisation de véhicules propres ;
- adoption du zéro phyto et du mulchage ;
- gestion durable de l'eau ;
- valorisation des déchets verts ;
- création d'espaces et de passages verts ;
- choix de végétaux résistants à la sécheresse et de plantes vivaces (fleurissement durable) ;
- audit du patrimoine arboré, inventaires mycologiques, ornithologiques, faunistiques et floristiques ;
- création de jardins familiaux comme outils d'éducation et de sociabilité ;
- respect de la perméabilité des sols ;
- transformation paysagère des cimetières ;
- désimpermeabilisation des sols : ré-engazonnement des cimetières et des avenues.

« **L'objectif est de réduire de 10 % les consommations énergétiques de la Ville par la mise en place de bonnes pratiques et par une gestion plus performante des équipements.** »

Les éco-gestes au quotidien

Les citoyens doivent contribuer au développement durable à travers des gestes simples et quotidiens. Ainsi l'eau, les déchets, les transports, l'électricité ou l'alimentation sont des domaines où chacun peut agir. Voici quelques gestes qui permettront de préserver notre environnement pour les générations futures :



Source : alterra

Renforcer la place de la nature en ville et la biodiversité

La Ville préserve et valorise son patrimoine végétal à travers l'adoption de pratiques plus responsables qui lui ont valu en 2016 une 4^e fleur au Concours des Villes et Villages fleuris et la labellisation EcoJardin, de 12 parcs et jardins et de 4 cimetières.

14 ans sans produits phytosanitaires

L'une des premières mesures prises par la Ville a été de supprimer dès 2005 l'usage de produits phytosanitaires dans l'entretien de ses espaces verts, soit près de 12 ans avant la loi Labbé qui proscrit depuis 2017 leur usage par les collectivités et depuis le 1^{er} janvier 2019 par les particuliers. Grâce à cette mesure, **ce sont près de 130 000 litres de produits nocifs économisés, qui ne polluent plus chaque année les nappes phréatiques de Versailles.**

Une politique de biodiversité volontariste et innovante

La mise en place de cette mesure s'accompagne d'une gestion écologique dans le choix des plantes utilisées. Ainsi, les jardiniers privilégient désormais les plantes vivaces qui présentent l'avantage d'être plus résistantes et moins gourmandes en eau. L'utilisation de bulbes, réexploités par les jardiniers, est également encouragée notamment dans le fleurissement des 3 grandes avenues menant au Château.

Les éco-jardiniers en réutilisent également avec les enfants dans les écoles et le reste est distribué aux riverains une fois par an à l'automne.

Pour limiter la repousse des herbes indésirables, les jardiniers ont recours au mulchage, qui contribue en outre à amender les sols et limite l'évaporation de l'eau du sol... L'interdiction des produits phytosanitaires a conduit la Ville à mener une gestion différenciée et écologique des espaces verts. Celle-ci vise notamment à différencier les espaces nécessitant un entretien régulier, comme les massifs situés en entrée de ville ou dans les lieux les plus fréquentés, des espaces moins exposés où il est possible de limiter les tontes voire de

réaliser des fauches tardives. **Cette gestion contribue aujourd'hui à favoriser la biodiversité.** Un développement de la faune et de la flore qui passe également par la plantation d'arbres fruitiers (jardin public Sévigné-Charcot et Carré Richaud), une plus grande mixité des essences d'arbres d'alignement et en bosquet, dans les cimetières notamment, l'installation de nouvelles ruches et la création de nichoirs pour mésanges afin de réduire la présence de chenilles processionnaires.

Réduire la pollution et les îlots de chaleur

Dans le même temps, **la Ville privilégie aujourd'hui l'engazonnement sur certaines avenues et dans tous les cimetières.** Au-delà de l'aspect esthétique, ces larges bandes végétalisées contribuent à réduire la pollution en captant le gaz carbonique et participent au rafraîchissement de l'air en période estivale. Afin de lutter contre les îlots de chaleur, la Ville opte également désormais pour des matériaux clairs et adapte la taille des arbres aux besoins d'ombre sur les voiries.

« 45 % des besoins en eau des services municipaux pour nettoyer la ville (laveuses, balayeuses, arroseuses, cureuses d'assainissement) sont aujourd'hui couverts grâce à la récupération des eaux pluviales. »



Une ferme en permaculture à Chantiers

En avril 2019, le nouveau siège de Nature & Découvertes et sa Fondation pour la Nature s'installent dans l'ancienne halle ferroviaire de la gare de Versailles-Chantiers. Pour compléter cette réalisation, une ferme en permaculture dédiée à l'éducation et à la nature est réalisée dans le bassin historique de l'Étang long, aujourd'hui à sec. Un lieu de production agricole, mais aussi un espace d'apprentissage et de sensibilisation à la permaculture, à l'agro-écologie, de formation à des modes de production et de consommation durables. Dans ce nouveau lieu, réconciliant patrimoine industriel et construction respectueuse de l'environnement, tout a été pensé en faveur du développement durable : matériaux bois, panneaux photovoltaïques, puits canadiens, récupération des eaux de pluie, installation de nichoirs et de ruches...



Préserver la ressource en eau

Consciente de la nécessité de préserver la ressource en eau, la Ville recherche en permanence de nouveaux moyens pour limiter sa consommation. **Les bâches installées pour capter les eaux souterraines et de pluie permettent de récolter près de 6 565 m³ d'eau, utilisés ensuite pour arroser les jeunes plantations d'arbres, nettoyer les trottoirs ou encore curer les réseaux d'assainissement.** Cela permet aujourd'hui de couvrir environ 45 % des besoins des services municipaux (laveuses, balayeuses, arroseuses, cureuses d'assainissement). Parallèlement, la

Ville intègre des dispositifs de récupération des eaux pluviales dans ses projets de réhabilitation ou de création de bâtiments publics comme à l'ancien hôpital royal où des récupérateurs d'eaux pluviales ont été installés pour l'arrosage des nouveaux jardins. Versailles encourage par ailleurs la création de toitures végétalisées qui favorisent la captation de l'eau de pluie et améliore l'isolation thermique et sonore des bâtiments. **Près de 1 600 m² de toitures ont déjà été installées sur les écoles La Farandole et Antoine Richard, à la Maison d'École ainsi que sur les vestiaires sportifs à Porchefontaine.** Chaque projet d'aménagement fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion pour limiter les écoulements et favoriser la récupération des eaux pluviales. ■

Les vestiaires sportifs à Porchefontaine, baptisés La Canopée, ont reçu en 2016 le Prix de l'équipement sportif de la *Revue des Collectivités Locales* pour son insertion harmonieuse dans l'environnement boisé alentour. La toiture végétalisée favorise la captation de l'eau de pluie et améliore l'isolation thermique et sonore du bâtiment.



Un compost 100 % naturel et local

Chaque année, près de 700 tonnes de déchets verts sont collectées par les jardiniers de la Ville. Évacués vers l'entreprise Bioyvelines service, ces déchets sont ensuite partiellement rachetés par la Ville sous forme de compost pour enrichir les espaces verts de la Ville. Un amendement naturel qui profite également aux potagers installés dans 23 écoles de Versailles. Depuis peu, des lieux de stockage équipent aussi les jardins. Parallèlement, la Ville et VGP poursuivent le déploiement de composteurs chez les particuliers, dans l'habitat collectif et les jardins familiaux.

Développer une économie plus responsable

À Versailles, la notion de développement durable ne s'arrête pas aux économies d'énergie. Elle essaime aujourd'hui dans de nombreux autres secteurs comme l'économie locale et notamment les marchés publics passés par la Ville. De plus en plus de marchés de produits ou de services introduisent en effet des dispositions environnementales ou sociales afin de limiter l'impact de la ville sur la planète, mais aussi sur l'économie et la société. Il s'agit ainsi pour Versailles de s'inscrire dans le plan national d'action pour les achats publics durables (PNAAPD 2015-2020) qui prévoit entre autres **de porter à 25 % le nombre de marchés comprenant au moins une disposition sociale et à 30 % ceux comprenant au moins une disposition environnementale.**

Plusieurs actions ont été menées en ce sens par la Ville :

- **achat d'ampoules led** pour l'éclairage public;
- **utilisation d'enrobé à basse température sur les voies de circulations** (moins énergivore en termes de fabrication et moins pénible à la mise en œuvre);
- **utilisation de matériaux naturels** tels que le granit et le grès pour les bordures et les pavés qui peuvent être réutilisés indéfiniment;
- **élimination des bois exotiques** dans les marchés de mobilier urbain;
- **allongement de la durée de maintenance** qui passe de 5 ans à 7 ans;
- **organisation de ventes aux enchères** afin de donner une deuxième vie aux objets dont la collectivité n'a plus l'usage;
- **utilisation de papier recyclé à 90 % et 10 % issus de forêts contrôlées dans les publications de la Ville;**
- **utilisation de blister biodégradables** pour l'envoi des 200 exemplaires du magazine de la Ville;
- **diminution chaque année du nombre d'imprimés** en flyers, affiches et guides;
- **utilisation d'encres respectueuses de l'environnement.**



Les bonnes pratiques des maisons de quartier

Ces achats durables s'accompagnent aujourd'hui d'incitations au respect des bonnes pratiques dans les services municipaux. Dans les maisons de quartiers, plusieurs actions ont déjà été mises en place comme :

- le tri dans les bureaux et la cuisine;
- l'installation de détecteurs de lumière;
- l'installation de bouton presseur d'eau dans les sanitaires;



- l'utilisation de vaisselle réutilisable et non jetable;
- la mise en place de « troc livres »;
- la récupération des bouchons en plastique au profit de l'association « les bouchons de l'espoir ».

Boîtes pour collecter les piles, les bouchons, les rouleaux et les stylos de la Maison de quartier de Porchefontaine.

Un achat raisonné et proche de chez soi

Sur le plan économique, Versailles est également engagée aux côtés des commerçants locaux pour promouvoir le commerce de proximité à travers notamment l'opération « Achetez Versailles » ainsi que la mise en place de nombreuses mesures incitatives : périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat, taxe sur les locaux vacants, aide personnalisée pour la recherche de locaux. **En plus d'assurer le dynamisme de son centre-ville, il s'agit également pour la Ville d'encourager une forme d'achat raisonné, à deux pas de chez soi, sans avoir besoin d'utiliser son véhicule.** Une démarche aujourd'hui largement plébiscitée par les Versaillais et qui se traduit par l'arrivée chaque année de nouveaux commerçants.

Stop au gaspillage alimentaire dans les écoles

Dans les écoles aussi, la recherche d'économies et d'achats responsables est aujourd'hui une réalité. Depuis plusieurs années, la Ville et VGP mènent des projets pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires : mise en place d'équipements

« Encourager le commerce de proximité pour ne plus utiliser son véhicule polluant. »

Marché d'insertion professionnelle

Depuis 2008, la Ville de Versailles passe des marchés d'insertion professionnelle permettant la participation de public en insertion professionnelle dans le cadre de travaux ou services réalisés par la Ville. Les montants pour les travaux d'espaces verts et de voirie sont d'environ 470 000 € TTC annuels et 210 000 € TTC pour des prestations de nettoyage.

Manger sain et local

3 AMAP à Versailles : consommer équilibré et solidaire

Une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) est un partenariat entre un groupe de consommateurs et un agriculteur. C'est un autre mode de consommation, qui s'appuie sur une relation équilibrée et solidaire entre paysan et consommateur. Les AMAP de Versailles ont fait le choix du BIO pour tous les produits qui peuvent être certifiés. Les paysans n'utilisent aucun engrais ou pesticide chimique.

Retrouver les 3 AMAP tous les mercredis dans les Maisons de quartier :

- à **Clagny-Glatigny** de 19 h à 20 h dans le hall de la salle Marcel Tassencourt (7 bis, rue Pierre Lescot)

- à **Montreuil-Vauban** de 18 h 30 à 19 h 30 dans le jardin extérieur (76, rue Champ Lagarde)

- à **Saint-Louis** à partir de mai.

<https://amapversailles.fr>

Participer à la création d'un supermarché coopératif participatif

À découvrir également, l'association Le Chaudron, qui a pour projet d'ouvrir un supermarché coopératif participatif au cœur de Versailles-Grand Parc, à but non lucratif, dont chaque membre est co-proprétaire. Chacun donne trois heures de son temps par mois pour faire fonctionner le magasin. Tous participent aux décisions importantes. En attendant l'ouverture du magasin, les ventes ont lieu une fois par mois dans une salle d'une maison de quartier à Versailles.

Renseignements complémentaires

sur <http://lechaudroncoop.fr/>



Tri des déchets à l'école primaire Marcel Lafitan.

de ramassage des déchets alimentaires, campagne de sensibilisation auprès des animateurs et agents, passage de cinq à quatre composants dans les repas scolaires et périscolaires... **Résultats : près de 60 % de pain économisé et 30 % de déchets alimentaires collectés en moins.** En parallèle, la Ville a choisi de renforcer la présence des produits bio (20 %), locaux (20 %) et issus de circuit court (25 %) dans les menus proposés aux enfants. **À noter** également, le projet d'éducation au respect de l'environnement grâce à l'intervention pendant le temps scolaire des écojardiniers dans les potagers pédagogiques de 19 écoles élémentaires.

Les tout-petits

Dans les crèches, les actions sont aussi nombreuses :

- **actions de prévention et d'éducation :** interventions des éco-jardiniers, édition 2017 du Forum des tout-



Potager à la crèche Marie-Anne Boivin.

petits sur la thématique du développement durable.

• actions quotidiennes pour le développement durable :

- à la crèche Saint Nicolas: politique « zéro plastique » depuis 2016 (utilisation de sacs en tissu ou papier) et utilisation d'une chaudière innovante.

- à la crèche Marie Anne Boivin: collecte des bouchons.

- au multi-accueil des Chantiers: utilisation de produits naturels (aussi efficaces que ceux utilisés auparavant pour le ménage) depuis mai 2018.

- à la crèche du Chat Botté: réutilisation des sacs de couche en sacs-poubelles.

- utilisation de l'eau du robinet uniquement (plus d'eau en bouteille y compris pour les biberons).

- instauration d'un montant minimum de commande dans les marchés publics pour réduire les émissions de gaz à effet de serre lors des transports.

• actions sur l'alimentation

- 70 % des produits issus de circuits courts (pour les repas en liaison froide).

- 25 % de bio chez les bébés.

- 20 % de bio chez les moyens grands.

- réduction du gaspillage grâce au réajustement des repas à J-2.

À noter, la crèche associative Le Petit Navire, subventionnée par la Ville, détient le label Écolo crèche depuis 2010. ■

Une ville plus solidaire

Le développement durable s'inscrit également dans une perspective de plus grande solidarité entre les hommes. À Versailles, c'est une valeur qui fait sens et qui se traduit par une politique ambitieuse de prévention et de développement social en direction de tous les publics fragiles. **Outre les nombreuses associations qui interviennent déjà sur le territoire pour venir en aide aux plus démunis, la Ville a su tisser un véritable réseau d'entraide porté par le Centre communal d'action sociale en vue d'accompagner et soutenir les personnes âgées isolées, les personnes en situation de handicap ou les familles en difficultés.**

Cette notion de partage et de solidarité constitue également le fil rouge des maisons de quartier. Véritables lieux d'accueil et d'écoute, d'animations, de rencontres et d'échanges, ces espaces de vie ancrés au cœur des quartiers participent au développement local et au bien-être de chacun en répondant aux besoins des habitants et en leur assurant des services et des activités de proximité.

CHIFFRES CLÉS

À l'école, c'est :

60 %
de pain
économisé

30 %
de déchets
alimentaires
en moins

20 %
de produits bio,
20 % de produits
locaux et **25 %**
issus des circuits
courts

Favoriser les modes de déplacements doux



En Île-de-France, le transport routier représente près d'un quart des rejets de gaz à effet de serre et plus de la moitié des rejets d'oxydes d'azote. Face à ce constat, **les villes ont un rôle à jouer en favorisant les modes de déplacements moins polluants et répondant à des enjeux de santé publique et de cadre de vie** comme la marche et le vélo, en créant les aménagements concourant à leur développement. **C'est le cas à Versailles qui dès les années 1990 a commencé à aménager des pistes cyclables et des couloirs de bus ouverts aux cyclistes**, puis avec une politique plus affirmée depuis 2004 à travers notamment le déploiement d'un schéma directeur des circulations douces qui sera remis à jour cette année. **Une politique d'aménagement qui a déjà permis de créer un réseau cyclable étoffé de près de 90 km et 1 700 places de stationnement réservées aux cycles.**

Un meilleur partage de l'espace public

Ces mesures s'accompagnent également d'aménagements urbains permettant un meilleur partage de l'espace public entre ses différents usagers (cyclistes, piétons, transports en commun, voitures) à l'image des nombreuses **zones 30, zones de rencontre et aires piétonnes** mises en place dans l'ensemble des quartiers. **Une circulation apaisée est moins source de nuisances**, aujourd'hui renforcée par l'installation d'aménagements de modération des vitesses et de sécurité à proximité notamment des lieux très fréquentés des piétons comme les écoles ou les parcs.

La Ville dotée d'un grand nombre de véhicules propres

Concernant l'usage du vélo, Versailles entend également montrer l'exemple en développant son parc. **Près de 90 vélos dont 14 à assistance électrique équipent aujourd'hui les services de la Ville.**

Par ailleurs, la Ville encourage et promeut les porteurs de projets de véhicules propres comme Védécom (Véhicule décarboné et autonome). Installé à Satory, cet institut constitue aujourd'hui l'un des principaux centres de recherche des mobilités du futur avec le développement d'un véhicule électrique et autonome. De son côté, la Ville a fait l'acquisition depuis 2013 de 12 véhicules hybrides et 11 véhicules utilitaires électriques. En 2019, 5 scooters électriques, 3 utilitaires électriques et 1 berline hybride viendront étoffer le parc de véhicules propres de la Ville. ■



CHIFFRES CLÉS

Les agents de la Ville disposent de :

90
vélos dont

14
électriques

12
véhicules

hybrides
(5 089 litres
de carburant
économisés)

11
véhicules
utilitaires
électriques
(12 420 litres
de carburant
économisés)